

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 16 mai 2014

1. Eclairage Public

A l'unanimité, le conseil municipal décide de supprimer les plages d'extinction de l'éclairage public dans le bourg et dans les villages, et de constituer un groupe de travail pour étudier et définir (avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) du Puy-de-Dôme) différentes solutions pour réaliser des économies d'énergie.

2. Ecole publique

Décision unanime pour établir un premier projet de réaménagement de la cour de l'école en confiant aux commissions concernées le soin d'étudier différentes solutions.

3. Festivités du 14 juillet

Unanimité pour fixer au 12 juillet les festivités de la Fête Nationale et de confier l'organisation de ces dernières à l'Association GAM (Groupe d'Action Municipal) à laquelle il sera attribué une subvention exceptionnelle de 430 € pour couvrir les frais d'animation musicale. L'achat du feu d'artifice est inscrit au Budget Primitif 2014.

4. Mares des villages de Chanteloup et des Mazeaux

Parmi les mares à remettre en état, accord unanime pour nettoyer, aménager et sécuriser en priorité les mares des villages de Chanteloup et des Mazeaux. La dépense est prévue au Budget Primitif 2014.

5. Comité de Villages

Accord unanime pour créer un Comité consultatif de villages afin de mettre en place une démocratie participative sur les sujets qui les concernent, en les regroupant en sept groupes. Les premières réunions sont prévues pour le mois de juin 2014.

6. Vins d'honneur

Unanimité pour offrir un vin d'honneur le 11 juillet 2014 aux organisateurs du Camp Roger Dilon dans le cadre d'un programme d'échange international de jeunes qui séjournent chaque année au Gour de Tazenat, et le 21 septembre 2014 à la Ligue Contre le Cancer dont la randonnée annuelle prendra son départ de Charbonnières-les-Vieilles.

7. Salles communales

Outre le prix de location maintenu à 150 € (avec 300 € de caution et 100 € de caution ménage); accord unanime pour établir un tarif de location de la salle polyvalente à 100 € pour les agents de la commune, dans la limite d'une réservation par an. L'utilisation de la petite salle de réunion et de la salle de Préau sera gratuite pour les associations de la commune, le Centre de Loisirs et le Relais d'Assistants Maternels.

8. Personnel communal

Unanimité pour créer un poste de CUI-CAE d'un an à compter du 1^{er} juillet 2014 pour assurer une fonction d'information et de conseils de sécurité au Gour de Tazenat pendant l'été suivi d'une mise à disposition des services municipaux, et de deux postes de CUI-CAE d'un an à compter du 1^{er} septembre 2014 pour répondre aux besoins de service de l'Ecole Primaire.

9. Subventions aux associations

Unanimité pour préciser les règles d'attribution des subventions aux associations. Une réunion d'information à l'attention de ces dernières est prévue courant juin.

Les points suivants n'ont pas donné lieu à délibération :

- ✚ Le coordonnateur communal en charge des prochaines opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier au 14 février 2015 est désigné en la personne de Hervé HUGON
- ✚ Une réunion avec les **Associations** est prévue le Vendredi 13 juin 2014 à 20 heures.
- ✚ Une réunion publique sera organisée le Jeudi 19 juin 2014 à 20h pour la **présentation du budget** aux administrés.
- ✚ Une réunion pour **constituer le 1^{er} Comité de Villages** est fixée au Samedi matin 7 juin à 9 heures en mairie.
- ✚ Une réunion pour **constituer le 2^{ème} Comité de Villages** est fixée au Samedi matin 21 juin à 9 heures en mairie.
- ✚ La date du prochain Conseil Municipal est fixée au **Vendredi 27 juin à 20 heures. Une convocation sera envoyée dans le délai légal.**